

À l'attention de M<sup>mes</sup> & MM. les Président(e)s  
des clubs de handball d'Île-de-France

Créteil, le 16 mai 2022

Madame, Monsieur,

Conformément à notre Règlement intérieur, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de la ligue Île-de-France de handball qui se tiendra à partir de 9h00 le :

**samedi 11 juin 2022**

dans l'auditorium Nelson-Paillou de la Maison du Handball – 1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

Ordre du jour

- Appel des délégués (9h00)
- Ouverture par le Président – Parole aux invités
- Adoption du PV de l'AG ordinaire de la ligue IDF du 5 juin 2021
- Adoption du PV de l'AG extraordinaire de la ligue IDF du 9-12 mai 2022
- Rapport moral ;
- Rapports des commissions ;
- Rapport financier ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Projets 2022-2023 des commissions ;
- Vote du budget ;
- Modification de l'article 9 des statuts et de l'article 6 du règlement intérieur de la ligue ;
- Validation des nouveaux membres du conseil d'administration de la ligue ;
- Vote de résolutions diverses ;
- Questions diverses.

Le dossier préparatoire à l'assemblée générale vous sera communiqué prochainement.

Je vous rappelle que **chaque club doit déléguer un représentant** à l'Assemblée Générale Ordinaire (les votes par procuration sont autorisés). Voir utilement à ce sujet l'article 7 des statuts de la ligue traitant des absences. Le droit de vote n'est possible que pour les clubs ayant régularisé leur situation financière vis-à-vis de la ligue.

- Un buffet froid et apéritif clôtureront cette importante réunion.
- Il est rappelé que ne peuvent assister à cette réunion que les clubs convoqués et les personnes expressément invitées.

Nous vous remercions de mettre tout en œuvre, afin que votre club soit présent ou représenté à ce grand moment de notre vie associative.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.

  


**Marie-José Gaudefroy**  
**Secrétaire Générale de la Ligue Île-de-France**

**Pièces attachées à ce courrier : Modèle de mandat & procuration**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 11 JUIN 2022

## MANDAT

Je soussigné : .....

Licence n° .....

Président du club (*nom et n° du club*) .....

**donne mandat**

à .....

Licence n° .....

Pour représenter le club ci-dessus désigné et prendre part aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 11 juin 2022 (*Rappel de l'article 8.2 des statuts de la ligue Île-de-France de handball : « Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent »*).

à .....

le \_\_\_ / \_\_\_ / 2022

Cachet du club et signature  
du président du club

Signature  
du mandataire

**Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre ce mandat aux personnes chargées de l'organisation du vote.**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 11 JUIN 2022

## PROCURATION

Je soussigné : .....

Licence n° .....

Président du club (*nom et n° du club*) .....

**donne procuration**

au délégué du club (*nom et n° du club*) .....

pour prendre part, en mes lieu et place, aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 11 juin 2022.

à .....

le \_\_\_ / \_\_\_ / 2022

Cachet du club et signature  
du président du club mandant

Signature  
du délégué mandataire

*Le délégué mandataire peut être soit le président d'un autre club soit la personne mandatée par ce président qui sera alors porteuse d'un mandat.*

**Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre cette procuration aux personnes chargées de l'organisation du vote.**

**Maison du Handball :**

1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

*Par la route :*

Autoroute A86, Sortie n°23 en direction de Provins/Troyes/Bonneuil – N406, Sortie Valenton  
Z.A. - Au rond-point, suivre D102.

Parking visiteurs accessible dans la limite des places disponibles  
(le Stade Duvauchelle à proximité possède également un parking si besoin)

*Par les transports :*

Métro Ligne 8 descendre à la station Créteil – Pointe au lac ou Bus n°393 descendre à la  
station Pointe du Lac.